

RAPPEL ! REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE ET GARDERIE 2025-2026

MAJ 29/08/2025

CANTINE et GARDERIE en période scolaire : lundis, mardis, jeudis et vendredis

- **Inscription cantine** : à cocher impérativement sur le dossier annuel
 - Inscription régulière annuelle : nous l'enregistrons sur le Portail Famille
 - Inscription occasionnelle : c'est à vous d'enregistrer le repas sur le Portail Famille
- **Garderie** : sans inscription de 7h30 à 18h30
- **Tarifs** : 1.80 € par jour et par enfant pour la garderie ou forfait mensuel maximum de 30.00 € - Quel que soit le temps de présence de l'enfant et 3.00 € par repas
- **Ajout d'un repas** au minimum 48 heures avant directement sur le Portail Famille => Tarif normal
- **Ajout d'un repas hors délai** : Tarif majoré 5.00 €
- **Annulation d'un repas** au minimum 48 heures avant directement sur le Portail Famille => repas non facturé
- **Annulation d'un repas** hors délai => repas facturé au tarif normal
- **Annulation d'un repas** en cas d'absence (ou de maladie) => repas facturé au tarif normal le 1^{er} jour de l'absence (jour de carence)

CANTINE et GARDERIE en période scolaire : les mercredis de 7h30 à 18h30

- **Inscription obligatoire** avant la date limite mentionnée sur le document envoyé par mail
- **Inscription du repas** : c'est à vous d'enregistrer le repas sur le Portail Famille
- **Tarifs** : 2.00 € par jour (tarif dégressif pour les fratries) pour la garderie quel que soit le temps de présence de l'enfant et 3.00 € par repas
- **Conditions d'ajout ou de suppression d'un repas** : identiques à la CANTINE EN PERIODE SCOLAIRE
- **Ajout ou annulation de la garderie** : au minimum 48 heures avant par mail

CANTINE et GARDERIE pendant les vacances : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- **Inscription** : à cocher impérativement sur le dossier annuel : Inscription régulière annuelle ou Inscription occasionnelle
- **Inscription obligatoire** avant la date limite mentionnée sur le document envoyé par mail
- **Inscription du repas** : nous l'enregistrons sur le Portail Famille
- **Tarif normal** : 2.00 € par jour (tarif dégressif pour les fratries) pour la garderie et 3.00 € par repas
- **Conditions d'ajout ou de suppression d'un repas** : identiques à la CANTINE EN PERIODE SCOLAIRE
- **Ajout ou annulation de la garderie** : au minimum 48 heures avant par mail